

**F**amars

Vdun 30101105

## Un projet de 78 logements fait débat **Zone verte à préserver**



**C'est au cœur de ce vaste parc de 12 000 m<sup>2</sup> qu'est prévu de faire sortir de terre 74 logements.**

La toute jeune association Sauvegarde du patrimoine sarrasin a tenu sa première réunion publique, voilà quelques jours. L'objet de la soirée était limpide : il s'agissait de s'inquiéter, sinon de marquer son opposition, au projet (privé) d'implantation de quatre immeubles comportant un total de soixante-quatorze logements sur les 12 000 m<sup>2</sup> d'un terrain situé au 150 de la rue Salengro. Et il faut faire vite, désormais, car la demande de permis de construire a été déposée en fin de semaine en mairie de Famars, où le projet ne semble pas non plus susciter un enthousiasme débordant, comme le maire l'avait indiqué lors de la cérémonie des vœux (voir notre édition du 11 janvier).

Le promoteur prévoit d'installer dans ce parc verdoyant quatre immeubles, d'une hauteur maximale de 12 m. Les membres de l'association, qui ont lancé une pétition et ont mis le dossier dans les mains d'un avocat, sont hostiles à cette implantation « dans un lieu où sont plantés plus de

cent cinquante arbres, dont certains centenaires » et sur « un site historique », gallo-romain en l'occurrence qui est, selon eux, « aussi prestigieux que celui de Bavay » et qui doit être préservé.

Lors de cette réunion publique, les représentants de l'association se sont, notamment, étonnés que ce terrain ne soit pas classé pour son intérêt archéologique. Ils se sont aussi inquiétés du coefficient d'occupation de sol fixé à 0,70, ce qui leur fait craindre, à terme, que le promoteur ait ensuite la possibilité de construire 700 m<sup>2</sup> de bâtiment sur 1 000 m<sup>2</sup> de terrain. « D'accord, pour un habitat diffus, avec quatre ou cinq maisons sur ce terrain, mais pas pour des immeubles », résumait les opposants à ce projet, qui entendent tout mettre en œuvre pour préserver cette zone verdoyante au cœur du village.

**F. G.**

Association Sauvegarde du patrimoine sarrasin : président, Paul Dupire ; secrétaire, Michel Dronsart ; trésorier, Philippe Le-maire.

SECRETARIAT

Tél : 03 27 28 10 20  
Fax : 03 27 28 10 21

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**MAIRIE DE FAMARS**  
(NORD)



Famars le 28 février 2005

Monsieur Albert IOOS

Maire de Famars

à

**Monsieur Paul DUPIRE**

Président de l'association

"Sauvegarde du Patrimoine Sarrasin"

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu :

➔ **le JEUDI 3 MARS 2005 à 13 H 30 en mairie de Famars, salle de l'étage** et je vous prie de bien vouloir transmettre cette invitation à vos deux collègues et membres du bureau de votre association, Monsieur LEMAIRE, trésorier, Monsieur DRONSART, secrétaire.

Objet : Préparation de la rencontre entre les élus de Famars et Monsieur MARRE, Directeur Régional de la société CAPRI –Résidences ; Cette rencontre est prévue le vendredi 4 mars 2005.

Comme vous le savez, Madame DUPIRE, adjointe au Maire, responsable de la commission Cadre de Vie – Environnement, et plusieurs membres de cette commission ont rencontré Monsieur MARRE le mercredi 23 février 2005. De cette réunion, il est ressorti d'envisager des négociations avec le promoteur afin d'analyser, modifier et améliorer le projet dans un intérêt commun ; Ce sera précisément l'objet de la rencontre prévue le vendredi 4 mars.

Comptant vivement sur votre présence et vous en remerciant,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,